

CALENDRIER
2025

COLLECTE DES DÉCHETS

ARLON

**Séparez,
videz, trieZ!**



Trier, c'est d'abord séparer :

le compostable d'un côté, le recyclable d'un autre et le dangereux à part.

78 % des citoyens trient correctement leurs déchets. En faites-vous partie ?

Fostplus 

 **IDELUX**
ENVIRONNEMENT

78%

des citoyens
trient
correctement
leurs
déchets.
Et vous ?

Au sein des 53 recyparcs, des 4 sites de valorisation des déchets (Habay, Tenneville, Manhay et Saint-Vith) et des départements Collecte, Recyparc, Exploitation, Innovation et Sensibilisation, chez IDELUX Environnement, nous sommes plus de 200 personnes à travailler, chaque jour, à votre service.

Nous avons à cœur de gérer les déchets pour préserver au mieux votre environnement, notre environnement.

Mais pour y parvenir, **nous avons besoin de votre implication !**

Réduire les déchets est la meilleure solution.

Pour le reste, trier les déchets est indispensable.

Et trier, c'est d'abord séparer le contenant du contenu.

Le compostable d'un côté, les recyclables d'un autre et les dangereux à part.

Et après ? Jeter chaque déchet dans la bonne poubelle !

Voilà ce que nous attendons de vous.

Ensemble, préservons l'environnement !



Plus d'infos ?
www.idelux.be > Déchets

**Réduire
et trier** correctement les déchets, c'est aider à :



- minimiser notre empreinte sur la planète
- épargner les ressources naturelles
- favoriser le réemploi de nos objets et faire des économies
- recycler les déchets
- produire du compost de qualité pour notre agriculture
- fournir de l'énergie par biométhanisation ou valorisation énergétique
- réguler les coûts de la gestion des déchets
- développer l'économie circulaire de notre région



Triez les emballages PMC.

Uniquement en porte-à-porte, via le sac bleu



Emballages en Plastique



Bouteilles

Flacons



Pots



Barquettes et ravers



Tubes



Films



Sacs et sachets



Capsules de boissons (café...)



Emballages Métalliques



Canettes et boîtes de conserve

Barquettes et ravers

Aérosols



Couvercles, bouchons et capsules



Capsules de boissons (café...)



Cartons à boissons



Lait, jus de fruits, crème fraîche, passata...

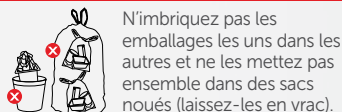
INTERDITS DANS LES PMC

- ✗ Les batteries et piles
- ✗ Les appareils électro(n)iques (vapes, smartphones...)
- ✗ Les bonbonnes de gaz
- ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant « pousser-tourner »
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :
- ✗ Les emballages rigides d'une contenance supérieure à 8 litres
- ✗ Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone
- ✗ La frigolite en billes
- ✗ Autres objets :

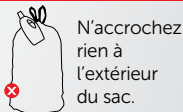
Déchets résiduels (sac ou duobac)

Recyparc

ATTENTION !



N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

Pour un bon recyclage

- Égouttez et videz bien tous les emballages.
- Aplatissez les bouteilles et remettez le bouchon.
- Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac bleu PMC.
- Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu PMC.

Triez le verre.



Dans les bulles
ou au recyclage



Bouteilles, bocaux et flacons en verre



Verre incolore



Verre coloré

Pour un bon recyclage



- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Videz bien.



- Ne jetez ni couvercle, ni bouchon dans les bulles.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre !
- Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

INTERDITS DANS LES BULLES À VERRE



Sac gris ou côté
gris du duobac

Verre résistant aux hautes températures
(plats au four)



Porcelaine,
céramique



Terre cuite



Opaline et cristal

Verre plat tel que les vitres et les miroirs



Toutes les ampoules



Triez les papiers-cartons.



En porte-à-porte ou
séparément au recyclage



Papiers-Cartons



Papiers



Cartons

Pour un bon recyclage



- Dépliez et aplatissez les boîtes en carton.
- Enlevez les éléments en plastique.
- Placez-les dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans ficelle.
- Retirez le plastique entourant les revues.
- Pour le recyclage, séparez les papiers et les cartons.

INTERDITS DANS LES PAPIERS-CARTONS



Photos



Papier peint

Sac gris ou côté
gris du duobac



Aluminium



Papier et carton
sale ou gras



Essuie-tout

Sac bio ou côté
vert du duobac



Triez les déchets dangereux et électroniques.

Au recyclage



Déchets dangereux



Petites bonbonnes
de gaz (butane)



Piles
et batteries



Peintures

La sécurité avant tout !



Ne jetez pas d'électroménagers ou de piles dans les autres filières. Ils peuvent provoquer des incendies. Déposez-les dans la filière adéquate. Au besoin, questionnez votre préposé.

Déchets électroniques



Petits électros
(GSM, casques audio,
vapes...)



Toutes
les ampoules



Cartouches
d'encre et toners

INTERDITS AU RECYCLAGE



Médicaments périmés
retirés de leur emballage



Pharmacie



Déchets dangereux issus
d'une activité professionnelle



Repreneur
agréé



Triez les déchets organiques.

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac bio ou duobac)
Compartiment vert du duobac / Sac communal biodégradable



Déchets biodégradables



Restes de repas



Marc de café et sachets de thé en papier



Fleurs fanées et petits déchets de jardin



Épluchures



Coquilles d'œufs, de noix...



Essuie-tout, papiers gras, serviettes en papier

Pour plus de confort chez vous



- Séparez les emballages (barquettes, films en plastique, bocaux...) des aliments périmés.
- Pour limiter les problèmes d'odeur et d'humidité, emballez la matière organique dans des sacs à pain ou du papier journal.
- Laissez circuler l'air autour du sac biodégradable.
- N'utilisez le sac biodégradable que maximum 2 semaines avant de le mettre à la collecte.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES



Zéro plastique dans les déchets organiques !

Pour la qualité du compost, merci de ne pas utiliser de sachets en plastique et de veiller à la qualité du tri.



Langes, lingettes



Sac gris ou côté gris du duobac



Capsules de boissons



Triez les déchets résiduels.

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac résiduel ou duobac)
Compartiment gris du duobac / Sac communal



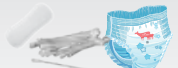
Déchets non recyclables et non dangereux



Papier aluminium



Objets divers non recyclables : jouets, bics, bottes, sandales...



Langes, serviettes hygiéniques, cotons-tiges, plaquettes vides de médicaments, brosses à dents...



Poussières, sacs d'aspirateur, cendres refroidies, litières non biodégradables...



Vaisselle cassée

Pour une collecte sans soucis

- Pour les sacs :
- Les déchets ne peuvent pas être préemballés dans des sacs opaques.
 - Le poids des sacs ne peut dépasser 20 kilos.
 - Les objets coupants ou pointus doivent obligatoirement être emballés.
- Pour les duobacs :
- Les déchets ne peuvent pas être emballés dans des sacs opaques.
 - Le couvercle doit être fermé.
 - Ne pas tasser les déchets, ils risquent de rester coincés et de casser la cloison.
 - Ne pas déplacer la cloison intérieure, elle doit rester en place.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS RÉSIDUELS



Emballages en plastique



Emballages métalliques

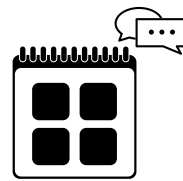


Cartons à boissons

Sac bleu PMC

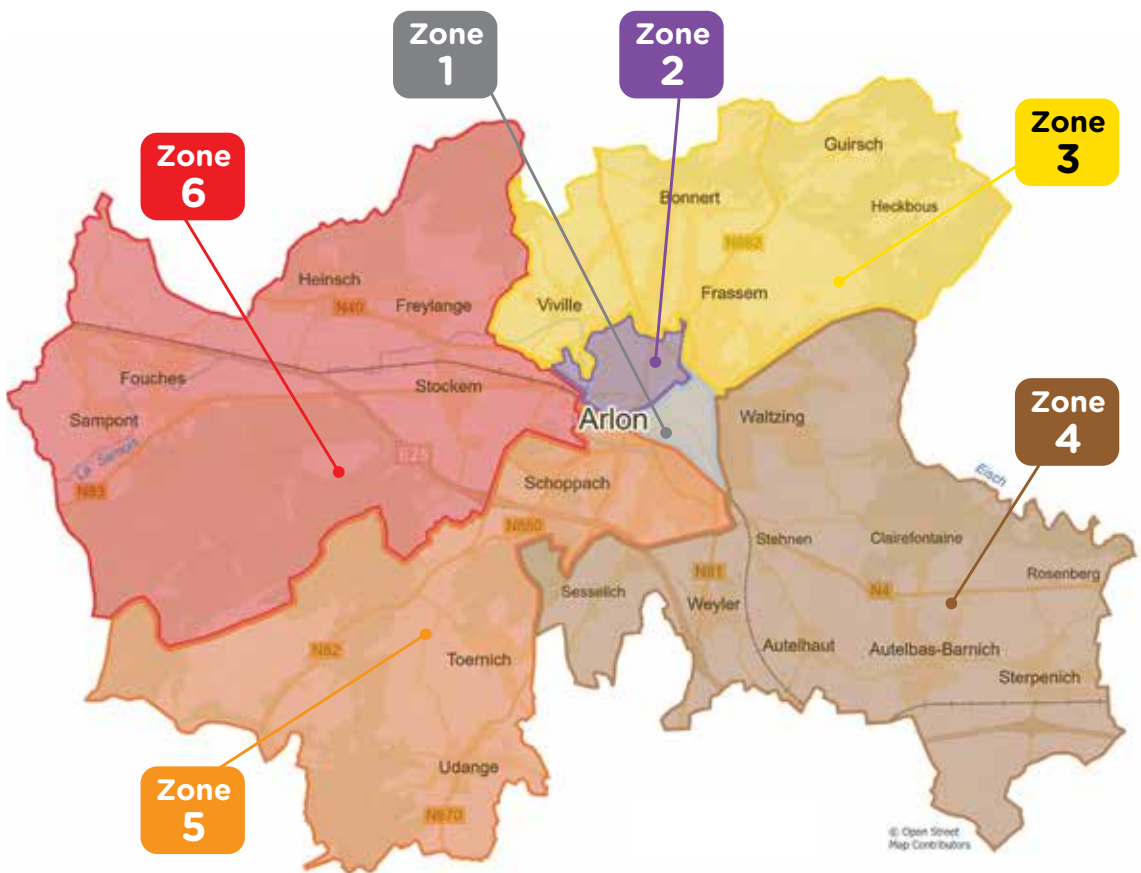


COMMENT UTILISER CE CALENDRIER ?



1. Identifiez la zone dans laquelle vous habitez.

Au besoin, consultez la liste des rues pour chaque zone en pages 34 et 35 de ce calendrier.



2. Consultez les pages mensuelles de ce calendrier.

Repérez la colonne correspondant à votre zone.
Les pictogrammes indiquent quels déchets sont collectés ces jours-là.

VOS COLLECTES



www.idelux.be



www.trionsmieux.be

Conseils

- **Triez** correctement vos déchets selon les consignes au verso, sur www.idelux.be ou sur www.trionsmieux.be.
- Sortez vos déchets entre **20 h** la veille et **5 h** le jour de la collecte.
- Déposez-les en **bordure de voirie**, bien visibles, devant votre habitation.
- Évitez qu'ils ne gênent la circulation ou qu'ils ne se dispersent sur la voirie. Si nécessaire, rassemblez-les et reconditionnez-les correctement.

Cas particuliers

- **Rue en travaux ?** Déposez vos déchets à la limite du chantier afin qu'ils soient accessibles au camion de collecte.
- **Routes enneigées ?** Nous tâcherons d'assurer la collecte au maximum. Si toutefois vos déchets sont toujours là le lendemain en fin de journée (± 18 h), soyez compréhensif : rentrez-les pour qu'ils n'encombrent pas la voirie et ressortez-les à la collecte suivante.
- **Sacs mis dans une poubelle ?** Pour rappel, il est interdit de mettre les sacs (bio, résiduels ou PMC) dans une poubelle fermée. Vous pouvez néanmoins les protéger à l'aide d'un abri grillagé. Découvrez 2 tutos (abri ouvert ou avec couvercle) sur la chaîne YouTube du Groupe IDELUX.






Contrôle qualité

- Tout au long de l'année, les équipes d'IDELUX Environnement contrôlent les déchets afin de vérifier le respect des règles de tri. En cas d'erreurs, vos déchets sont laissés sur place afin que vous puissiez en rectifier le tri et les ressortir correctement triés à la prochaine collecte. Merci pour votre collaboration.

Contact

- Pour signaler un problème de collecte, remplissez le formulaire en ligne sur www.idelux.be ou contactez-nous par téléphone, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, au +32 63 23 19 87 (tapez 1).

Vos collectes

Déchets organiques et déchets résiduels	PMC (emballages en plastique, emballages en métal, cartons à boissons)	Papiers et cartons	Encombrants	Sapins de Noël
Chaque semaine	Toutes les 2 semaines	12 fois par an	4 fois par an	En janvier
Collecte séparée en sacs bio et résiduels de votre commune	Collecte en sac bleu « IDELUX Environnement » (3 € le rouleau de 20 sacs)	Collecte dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans ficelle	Collecte sur inscription uniquement durant les périodes renseignées (voir page 8)	Collecte organisée par la Ville
	<p>*Jours fériés : Sacs bleus exceptionnellement acceptés au recyclage le jour d'ouverture qui précède et celui qui suit le férié.</p> 			Voir page 11 la date de collecte en fonction de votre zone. 

Plus d'infos ?



www.idelux.be
> Déchets

> Les collectes en porte-à-porte

Zone 1		Les vendredis Jours fériés : collecte reportée au samedi qui suit		Les mercredis*, semaines impaires
Zone 2		Les vendredis Jours fériés : collecte reportée au samedi qui suit		Les mardis*, semaines impaires
Zone 3		Les jeudis Jours fériés : collecte reportée au samedi qui suit		Les lundis*, semaines impaires
Zone 4		Les jeudis Jours fériés : collecte reportée au samedi qui suit		Les vendredis*, semaines impaires
Zone 5		Les mardis Jours fériés : collecte avancée au samedi qui précède		Les mercredis*, semaines paires
Zone 6		Les mercredis Jours fériés : collecte reportée au samedi qui suit		Les jeudis*, semaines impaires

VOS ENCOMBRANTS SUR INSCRIPTION



Comment vous inscrire ?

Pour rappel, l'inscription est obligatoire.

1. Inscrivez-vous auprès d'IDELUX Environnement (voir ci-dessous).
2. Renseignez vos coordonnées (nom, adresse et zone de collecte).
3. Listez les encombrants à collecter.
4. Nous vous communiquerons la date de collecte pour votre commune.

Inscription uniquement par téléphone

auprès d'IDELUX Environnement au +32 63 23 19 87 (tapez 2)

durant les périodes autorisées pour votre commune :

du 17/02 au 28/02, du 26/05 au 06/06, du 04/08 au 14/08 et du 10/11 au 21/11

du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Quels encombrants pouvez-vous déposer ?

Les encombrants sont des déchets de plus de 30 cm, non dangereux et non recyclables, trop lourds ou trop grands que pour être placés dans le duobac ou le sac résiduel.

Déchets acceptés aux encombrants

2 m³ maximum par ménage et par collecte :

- déchets électroniques de grande taille (four, frigo, télévision, machine à laver, câble électrique...)
- encombrants combustibles (canapé, valise, moquette, linoléum, papier peint...)
- encombrants non combustibles (plâtre recouvert d'isolant...)
- encombrants en bois (palette, meuble, planche, piquet...)
- encombrants en plastique rigide (toboggan, grosse bassine, gros jouet...)
- encombrants métalliques (sommier, tôle, barbecue, clôture...)
- enroulables (tuyau d'arrosage, élingue, corde, filet...)
- matelas

Avez-vous bien retiré les piles, batteries, huile moteur et produits dangereux ?

Un déchet qui contient encore une batterie, des piles, de l'huile moteur ou un produit dangereux peut polluer, prendre feu ou exploser !

Pour éviter les accidents, retirez-les et déposez chaque déchet dans la filière adéquate.

Quels déchets sont refusés ?

- Petits électros (sèche-cheveux, grille-pain...)
- Verre plat (vitres, miroirs...)
- Inertes (brique, ciment durci, vaisselle cassée)
- PVC rigide (lambris, tuyaux)
- Plâtre (plaques)
- Pneus
- Déchets verts (branches)
- Déchets dangereux et toxiques (peintures...)
- Encombrants issus d'activités professionnelles

• Déchets organiques et résiduels

• Emballages PMC

• Papiers et cartons

• Bouteilles et bocaux en verre

• Sacs remplis de petits déchets non triés

À retrier

• Bonbonnes de gaz

À apporter au recyparc (QR code pour les professionnels)

À déposer aux collectes adéquates

Infos
www.mabouteillegaz.be



VOTRE RECYPARC



Coordonnées et horaires

Route de Neufchâteau, 258 à 6700 Stockem - **063 22 95 25**

Horaires unique toute l'année :

- du mardi au vendredi, de **10 h 30 à 18 h**
- le samedi, de **9 h à 18 h**

Venez au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

Dates de fermeture 2025

Les recyparcs seront fermés **tous les dimanches et lundis** ainsi que les **jours suivants** :

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Me. 1 ^{er} Je. 2		Je. 13		Je. 1 ^{er} Je. 29	Je. 12		Ve. 15 Sa. 16	Sa. 27	Je. 9	Sa. 1 ^{er} Ma. 11	Ve. 19 Ma. 23 Me. 24 Je. 25 Ve. 26 Me. 31

Préparez votre visite

1. Triez préalablement vos déchets chez vous. Vous gagnerez du temps et fluidifierez le trafic.
2. Dépliez les caisses en carton et démontez les meubles en bois.
3. Bâchez ou arrimez le contenu de votre remorque.
4. Prenez vos propres outils (pelle, fourche et brosse).

Déchets acceptés au recyparc

Avez-vous bien retiré les piles, batteries, huile moteur et produits dangereux ?

Un déchet qui contient encore une batterie, des piles, de l'huile moteur ou un produit dangereux peut polluer, prendre feu ou exploser !
Pour éviter les accidents, retirez-les et déposez chaque déchet dans la filière adéquate.

- Ampoules éco et LED
- Asbeste-ciment (amiante)
- Bois
- Cartons
- Cartouches d'encre et toners
- CD et DVD
- Déchets dangereux des ménages
- Déchets électriques et électroniques
- Déchets verts
- Encombrants combustibles
- Encombrants non combustibles
- Enroulables
- Frigolite
- Huiles et graisses de friture
- Huiles moteur
- Inertes
- Laine de verre
- Liège (panneaux et bouchons)
- Matelas
- Métaux
- Panneaux photovoltaïques
- Papiers
- Piles et accus
- Plastiques rigides
- Plâtre
- Pneus
- PVC rigide
- Verre creux
- Verre plat
- Vêtements

NOUVEAU !



Vous avez des objets encore en bon état ?

Déposez-les dans le conteneur prévu à cet effet.
Nos associations partenaires les récupèrent.

Collectes spéciales : Vélos : samedi 19 avril 2025
Jouets : samedi 18 octobre 2025




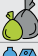





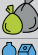
















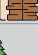


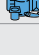
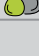

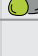
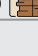
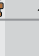



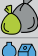










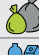






Plus d'infos ?



www.idelux.be > Déchets > Les recyparcs

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches et lundis**

JANVIER

		Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6		
Congés scolaires	MERCREDI 1							SEM 1 Nouvel an - Recyparcs fermés Collecte des sacs bleus PMC supprimée	
	JEUDI 2								Recyparcs fermés
	VENDREDI 3							Sacs bleus PMC exceptionnellement acceptés au recyparc (zone 1)	
	SAMEDI 4								
	DIMANCHE 5								SEM 2
LUNDI 6									
MARDI 7									
MERCREDI 8									
JEUDI 9									
VENDREDI 10									
SAMEDI 11									
DIMANCHE 12									
LUNDI 13								SEM 3	
MARDI 14								Collecte des sapins de Noël (zone 5)	
MERCREDI 15									Collecte des sapins de Noël (zone 6)
JEUDI 16								Collecte des sapins de Noël (zone 4)	
VENDREDI 17								Collecte des sapins de Noël (zone 3)	
SAMEDI 18									
DIMANCHE 19									
LUNDI 20								SEM 4 Collecte des sapins de Noël (zone 1)	
MARDI 21								Collecte des sapins de Noël (zone 2)	
MERCREDI 22									
JEUDI 23									
VENDREDI 24									
SAMEDI 25									
DIMANCHE 26									
LUNDI 27								SEM 5	
MARDI 28									
MERCREDI 29									
JEUDI 30									
VENDREDI 31									



Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



FÉVRIER

		Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6	
SAMEDI	1							
DIMANCHE	2							
LUNDI	3							SEM 6
MARDI	4							
MERCREDI	5							
JEUDI	6							
VENDREDI	7							
SAMEDI	8							
DIMANCHE	9							
LUNDI	10							SEM 7
MARDI	11							
MERCREDI	12							
JEUDI	13							
VENDREDI	14							
SAMEDI	15							
DIMANCHE	16							
LUNDI	17							SEM 8
MARDI	18							
MERCREDI	19							
JEUDI	20							
VENDREDI	21							
SAMEDI	22							
DIMANCHE	23							
Congés scolaires	LUNDI	24						SEM 9
	MARDI	25						
	MERCREDI	26						
	JEUDI	27						
	VENDREDI	28						

Période d'inscription encombrants,
voir page 8



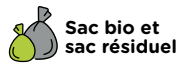
Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

MARS



		Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6	
	SAMEDI	1						
	DIMANCHE	2						
Congés scolaires	LUNDI	3						SEM 10
	MARDI	4						Mardi gras
	MERCREDI	5						
	JEUDI	6						
	VENDREDI	7						
	SAMEDI	8						
	DIMANCHE	9						
	LUNDI	10						SEM 11
	MARDI	11						
	MERCREDI	12						
	JEUDI	13						Recyparcs fermés
	VENDREDI	14						
	SAMEDI	15						
	DIMANCHE	16						
	LUNDI	17						SEM 12
	MARDI	18						
	MERCREDI	19						
	JEUDI	20						
	VENDREDI	21						
	SAMEDI	22						
	DIMANCHE	23						
	LUNDI	24						SEM 13
	MARDI	25						
	MERCREDI	26						
	JEUDI	27						
	VENDREDI	28						
	SAMEDI	29						
	DIMANCHE	30						
	LUNDI	31						SEM 14

Grand Nettoyage de Printemps
du 20 au 23 mars
www.walloniepluspropre.be



Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

AVRIL



		Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6	
MARDI	1							
MERCREDI	2							
JEUDI	3							
VENDREDI	4							
SAMEDI	5							
DIMANCHE	6							
LUNDI	7							SEM 15
MARDI	8							
MERCREDI	9							
JEUDI	10							
VENDREDI	11							
SAMEDI	12							
DIMANCHE	13							
LUNDI	14							SEM 16
MARDI	15							
MERCREDI	16							
JEUDI	17							
VENDREDI	18							
SAMEDI	19							Collecte de vélos en bon état au recyparc Sacs bleus PMC acceptés au recyparc (zone 3)
DIMANCHE	20							Pâques
Février	LUNDI	21						Lundi de Pâques Collecte des sacs bleus PMC supprimée
MARDI	22							Sacs bleus PMC exceptionnellement acceptés au recyparc (zone 3)
MERCREDI	23							
JEUDI	24							
VENDREDI	25							
SAMEDI	26							
DIMANCHE	27							
Congés scolaires	LUNDI	28						SEM 18
MARDI	29							
MERCREDI	30							



Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

MAI



		Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6	
Congés scolaires	JEUDI 1			🗑️	🗑️			Fête du travail Recyparcs fermés
	VENDREDI 2	🗑️	🗑️	↓	↓			
	SAMEDI 3			🗑️	🗑️			
	DIMANCHE 4							
Congés scolaires	LUNDI 5			🗑️				SEM 19
	MARDI 6		🗑️			🗑️		
	MERCREDI 7	🗑️	🗑️				🗑️	
	JEUDI 8			🗑️	🗑️		🗑️	
	VENDREDI 9	🗑️	🗑️		🗑️			
	SAMEDI 10							
	DIMANCHE 11							Fête des mères
Congés scolaires	LUNDI 12					🗑️		SEM 20
	MARDI 13					🗑️	🗑️	
	MERCREDI 14				🗑️	🗑️	🗑️	
	JEUDI 15			🗑️	🗑️	🗑️		
	VENDREDI 16	🗑️	🗑️					
	SAMEDI 17							
	DIMANCHE 18							
Congés scolaires	LUNDI 19			🗑️				SEM 21
	MARDI 20		🗑️			🗑️		
	MERCREDI 21	🗑️	🗑️				🗑️	
	JEUDI 22			🗑️	🗑️		🗑️	
	VENDREDI 23	🗑️	🗑️		🗑️			
	SAMEDI 24							
	DIMANCHE 25							
Février	LUNDI 26							SEM 22
	MARDI 27					🗑️		
	MERCREDI 28					🗑️	🗑️	
	JEUDI 29			🗑️	🗑️			Ascension Recyparcs fermés
	VENDREDI 30	🗑️	🗑️	↓	↓			
	SAMEDI 31			🗑️	🗑️			



Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

JUIN



		Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6	
DIMANCHE	1							
LUNDI	2							SEM 23
MARDI	3							Période d'inscription encombrants voir page 8
MERCREDI	4							
JEUDI	5							
VENDREDI	6							
SAMEDI	7							
DIMANCHE	8							
<i>Férié</i> LUNDI	9							Lundi de Pentecôte SEM 24
MARDI	10							
MERCREDI	11							
JEUDI	12							Recyparcs fermés
VENDREDI	13							
SAMEDI	14							
DIMANCHE	15							
LUNDI	16							SEM 25
MARDI	17							
MERCREDI	18							
JEUDI	19							
VENDREDI	20							
SAMEDI	21							
DIMANCHE	22							SEM 26
LUNDI	23							
MARDI	24							
MERCREDI	25							
JEUDI	26							
VENDREDI	27							
SAMEDI	28							SEM 27
DIMANCHE	29							
LUNDI	30							



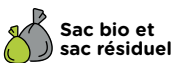
Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et **lundis**



JUILLET

		Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6	
MARDI	1							
MERCREDI	2							
JEUDI	3							
VENDREDI	4							
SAMEDI	5							
DIMANCHE	6							
LUNDI	7							SEM 28
MARDI	8							
MERCREDI	9							
JEUDI	10							
VENDREDI	11							
SAMEDI	12							
DIMANCHE	13							
LUNDI	14							SEM 29
MARDI	15							
MERCREDI	16							
JEUDI	17							
VENDREDI	18							
SAMEDI	19							
DIMANCHE	20							
LUNDI	21						Fête nationale	SEM 30
MARDI	22							
MERCREDI	23							
JEUDI	24							
VENDREDI	25							
SAMEDI	26							
DIMANCHE	27							
LUNDI	28							SEM 31
MARDI	29							
MERCREDI	30							
JEUDI	31							

Congés scolaires



Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches et lundis**

AOÛT



		Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6	
Congés scolaires	VENDREDI	1						
	SAMEDI	2						
	DIMANCHE	3						
	LUNDI	4						SEM 32
	MARDI	5						Période d'inscription encombrants, voir page 8
	MERCREDI	6						
	JEUDI	7						
	VENDREDI	8						
	SAMEDI	9						
	DIMANCHE	10						
	LUNDI	11						
	MARDI	12						
	MERCREDI	13						
	JEUDI	14						
	VENDREDI	15						Assomption - Recyparcs fermés Collecte des sacs bleus PMC supprimée
	SAMEDI	16						Recyparcs fermés
	DIMANCHE	17						
	LUNDI	18						SEM 34
	MARDI	19						Sacs bleus PMC exceptionnellement acceptés au recyparc (zone 4)
	MERCREDI	20						
	JEUDI	21						
	VENDREDI	22						
	SAMEDI	23						
	DIMANCHE	24						
	LUNDI	25						Rentrée scolaire
	MARDI	26						
	MERCREDI	27						
	JEUDI	28						
	VENDREDI	29						
	SAMEDI	30						
	DIMANCHE	31						



Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



SEPTEMBRE

		Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6	
LUNDI	1							SEM 36
MARDI	2							
MERCREDI	3							
JEUDI	4							
VENDREDI	5							
SAMEDI	6							
DIMANCHE	7							
LUNDI	8							SEM 37
MARDI	9							
MERCREDI	10							
JEUDI	11							
VENDREDI	12							
SAMEDI	13							
DIMANCHE	14							
LUNDI	15							SEM 38
MARDI	16							
MERCREDI	17							
JEUDI	18							
VENDREDI	19							
SAMEDI	20							
DIMANCHE	21							
LUNDI	22							SEM 39
MARDI	23							
MERCREDI	24							
JEUDI	25							
VENDREDI	26							
SAMEDI	27							Fête de la FWB Recyparcs fermés
DIMANCHE	28							
LUNDI	29							SEM 40
MARDI	30							



Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



OCTOBRE

		Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6	
MERCREDI	1							
JEUDI	2							
VENDREDI	3							
SAMEDI	4							
DIMANCHE	5							
LUNDI	6							SEM 41
MARDI	7							
MERCREDI	8							
JEUDI	9							Recyparcs fermés
VENDREDI	10							
SAMEDI	11							
DIMANCHE	12							
LUNDI	13							SEM 42
MARDI	14							
MERCREDI	15							
JEUDI	16							
VENDREDI	17							
SAMEDI	18							Collecte de jouets en bon état au recyparc
DIMANCHE	19							
LUNDI	20							SEM 43
MARDI	21							
MERCREDI	22							
JEUDI	23							
VENDREDI	24							
SAMEDI	25							
DIMANCHE	26							
LUNDI	27							SEM 44
MARDI	28							
MERCREDI	29							
JEUDI	30							
VENDREDI	31							

Congés scolaires

Congés scolaires



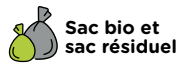
Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**



NOVEMBRE

		Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6	
Congés scolaires	SAMEDI	1						Toussaint Recyparcs fermés
	DIMANCHE	2						
	LUNDI	3						SEM 45
	MARDI	4						
	MERCREDI	5						
	JEUDI	6						
	VENDREDI	7						
	SAMEDI	8						
	DIMANCHE	9						
	LUNDI	10						SEM 46
Férié	MARDI	11						Armistice Recyparcs fermés
	MERCREDI	12						
	JEUDI	13						
	VENDREDI	14						
	SAMEDI	15						
	DIMANCHE	16						
	LUNDI	17						SEM 47
	MARDI	18						
	MERCREDI	19						
	JEUDI	20						
	VENDREDI	21						
	SAMEDI	22						
	DIMANCHE	23						
	LUNDI	24						SEM 48
	MARDI	25						
	MERCREDI	26						
	JEUDI	27						
	VENDREDI	28						
	SAMEDI	29						
	DIMANCHE	30						

Période d'inscription encombrants, voir page 8



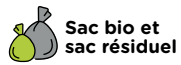
Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

Zone 1 **Zone 2** **Zone 3** **Zone 4** **Zone 5** **Zone 6**

DÉCEMBRE

		Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	Zone 6	
SEM 49		LUNDI 1						
		MARDI 2						
		MERCREDI 3						
		JEUDI 4						
		VENDREDI 5						
		SAMEDI 6						
		DIMANCHE 7						
SEM 50		LUNDI 8						
		MARDI 9						
		MERCREDI 10						
		JEUDI 11						
		VENDREDI 12						
		SAMEDI 13						
		DIMANCHE 14						
SEM 51		LUNDI 15						
		MARDI 16						
		MERCREDI 17						
		JEUDI 18						
		VENDREDI 19						Recyparcs fermés
		SAMEDI 20						
		DIMANCHE 21						
SEM 52		LUNDI 22						
		MARDI 23						Recyparcs fermés
		MERCREDI 24						Recyparcs fermés
		JEUDI 25						Noël Recyparcs fermés
		VENDREDI 26						Recyparcs fermés
		SAMEDI 27						
		DIMANCHE 28						
SEM 53		LUNDI 29						
		MARDI 30						Sacs bleus PMC exceptionnellement acceptés au recyparc (zone 6)
		MERCREDI 31						Recyparcs fermés

Congés scolaires



LES ZONES DE COLLECTE

dans
votre commune

Zone 1

Avenue de la Gare	Rue de la Caserne	Rue du Transept
Avenue de Longwy (du n° 1 au n° 321)	Rue de la Concorde	Rue du Verger
Avenue de Luxembourg (de la clinique au carrefour de la Spetz)	Rue de la Grand-Place	Rue Ermesinde
Avenue du 10 ^e de Ligne (du n° 1 au pont de la N4)	Rue de la Porte Neuve	Rue Etienne Lenoir
Avenue Jean-Baptiste Nothomb	Rue de la Poste	Rue Floréal
Avenue Victor Tesch	Rue de la Synagogue	Rue Francq
Chemin des Allemands	Rue de la Vierge Noire	Rue Godefroid Kurth
Grand-Place	Rue de Seymerich	Rue Henri Busch (entre Rue G. Kurth et Av. 10 ^e de Ligne)
Grand-Rue	Rue des Capucins	Rue Jean Koch
Marché-aux-Légumes	Rue des Carmes	Rue Jean l'Aveugle
Petite Rue des Remparts	Rue des Cerisiers	Rue Joseph Netzer
Place Camille Cerf	Rue des Déportés	Rue Léopold
Place Didier	Rue des Faubourgs (du n° 1 au n° 12)	Rue Michel Hamelius
Place du Docteur Hollenfeltz	Rue des Remparts	Rue Paul Reuter
Place Léopold	Rue des Tanneries	Rue Saint-Donat
Rue Albert Goffaux (du n° 1 au n° 22)	Rue des Thermes Romains	Rue Saint-Jean
Rue Busleyden	Rue du 25 Août	Rue Sonnetty
Rue de Clairefontaine	Rue du Bastion	Ruelle des Jardins
Rue de Frassem	Rue du Casino	Ruelle Schentzy
Rue de l'Esplanade	Rue du Général Molitor	Square Albert 1 ^{er}
Rue de la Banque	Rue du Marché-au-Beurre	Square de la Lys
	Rue du Marquisat	Square Elisabeth
	Rue du Palais de Justice	
	Rue du Pont-Levis	

Zone 2

Avenue du Galgenberg	Rue de Saint-Dié	Rue des Peupliers
Avenue Numa Ensch Tesch	Rue de Viville	Rue du Dispensaire
Clos Roland Ensch	Rue des Acacias	Rue du Gazomètre
Impasse du Musée	Rue des Blancs Prés	Rue du Gymnase
Place des Fusillés	Rue des Bleuets	Rue du Lavoir
Place Schalabert	Rue des Bouleaux	Rue du Marché-aux-Fleurs
Plaine des Manoeuvres	Rue des Buissons	Rue du Meunier
Route de Neufchâteau	Rue des Chênes	Rue du Moulin Lampach
Rue Am Pad	Rue des Deux Luxembourg	Rue du Musée
Rue Beim Weyer	Rue des Eglantines	Rue du Waschbourg
Rue d'Alba	Rue des Faubourgs (après le n° 12)	Rue François Boudart
Rue de Bastogne	Rue des Framboisiers	Rue Léon Castilhon
Rue de Bitburg	Rue des Genêts	Rue Nicolas Berger
Rue de Diekirch (du n° 1 au n° 164)	Rue des Glycines	Rue Sainte-Croix
Rue de l'Abattoir	Rue des Haies	Rue Scheuer
Rue de la Posterie (après le n° 43)	Rue des Hêtres	Rue Seyler
Rue de la Promenade	Rue des Lilas	Square Astrid
Rue de la Sapinière	Rue des Martyrs	Square du Hunnebour
Rue de Neufchâteau	Rue des Mélèzes	



Sac bio et
sac résiduel



Sac bleu PMC



Papiers / Cartons



Encombrants, sur
inscription uniquement

Zone 3

Avenue de Mersch
Avenue du 10^e de Ligne (du pont de la N4 à la caserne Callemeyn)
Caserne Callemeyn
Chemin du Peiffeschoff
Drève des Espagnols
Place du Lieutenant Callemeyn
Route de Bastogne
Rue de Diekirch (après le n° 164)

Rue de Redange
Rue des Espagnols
Rue du Capitaine Motz
Rue du Castel
Rue du Maitrank
Rue du Temple
Rue Henri Busch
(côté château d'eau)
Rue Maurice Bricart

VILLAGE DE BONNERT
VILLAGE DE FRASSEM
VILLAGE DE GUIRSCH
VILLAGE DE HECKBOUS
VILLAGE DE VIVILLE

Zone 4

Avenue du Luxembourg
(du carrefour de la Spetz à la route de Luxembourg)
Chemin de Clairefontaine
Chemin des Espagnols
Chemin du Bois des Paresseux
Route de Luxembourg
Rue de l'Europe

Rue de Waltzing
Rue Eugène Ysaye

VILLAGE DE AUTELBAS - BARNICH
VILLAGE DE AUTELHAUT
VILLAGE DE CLAIREFONTAINE
VILLAGE DE ROSENBERG
VILLAGE DE SESSELICH

VILLAGE DE STEHNEN
VILLAGE DE STERPENICH
VILLAGE DE WALTZING
VILLAGE DE WEYLER

Zone 5

Avenue de Longwy
(après le n° 321)
Avenue du Général Patton
Chemin de Weyler
Chemin du Bassin
Maison-Blanche
Parc des Expositions
Place de l'Yser
Place du Grand Luxembourg
Rue Albert Goffaux
(du n° 23 au n° 39)
Rue de l'Alzette
Rue de l'Eisch
Rue de l'Hydrión
Rue de la Gaume

Rue de la Meuse
Rue de la Moselle
Rue de la Sambre
Rue de la Semois
Rue de la Vire
Rue de Provence
Rue de Schoppach
Rue de Sesselich
Rue de Toernich
Rue des Croix du Feu
Rue des Mugets
Rue des Roses
Rue des Violettes
Rue du Parc
Rue du Ton

Rue du Vélodrome
Rue François Bovesse
Rue Frédérique Lenger
Rue Habaru
Rue Halbardier
Rue Pietro Ferrero
Rue Vercingétorix
Rue Zénobe Gramme
Seylerhoff
Square Jean XXIII
Via Sesmara

VILLAGE DE SCHOPPACH
VILLAGE DE TOERNICH
VILLAGE DE UDANGE

Zone 6

Rue de la Posterie
(du n° 1 au n° 43)
Rue du Tram

VILLAGE DE FOUCHES
VILLAGE DE FREYLANG
VILLAGE DE HEINSCH

VILLAGE DE SAMPONT
VILLAGE DE STOCKEM



**Sac bio et
sac résiduel**



Sac bleu PMC



Papiers / Cartons



**Encombrants, sur
inscription uniquement**



**Téléchargez
l'application
Recycle!**



N'oubliez plus de sortir
vos déchets grâce
aux notifications !



À votre service ...

IDELUX Environnement

IDELUX répond à vos questions au **+ 32 63 23 19 87**
du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

- Tapez **1** pour un problème de collecte.
- Tapez **2** pour vous inscrire à la collecte des encombrants.
- Tapez **3** pour toute question concernant les recyparcs ou les bulles à verre.
- Tapez **4** pour toute question sur le tri des déchets et nos actions de sensibilisation.



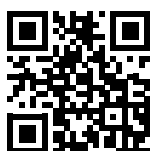
Retrouvez aussi une foule d'infos pratiques et brochures sur **www.idelux.be** et nos **réseaux sociaux** :

www.idelux.be > Déchets



Fost Plus

Fost Plus vous informe sur le tri et le recyclage :
www.trionsmieux.be et **www.fostplus.be**.



www.trionsmieux.be

Bon à savoir : **que signifie le logo Point Vert ?**

Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une règle de tri.



Éditeur responsable : F. COLLARD - Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 - 6700 Arlon
Imprimé par une imprimerie certifiée «imprim'vert»